



Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 14 novembre 2017

À l'attention du Collège des Bourgmestre et Échevins
et des membres de la Commission de Concertation
de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne: Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé Avenue de Mai, 114.

Madame, Monsieur

Nous nous opposons à la régularisation de l'imperméabilisation de la zone de recul. Nous souhaiterions que la zone de recul soit réhabilitée en surface perméable (excepté l'accès vers la porte d'entrée) et rendue à la végétation afin de participer à l'embellissement de la rue et du quartier.

De plus, une régularisation de l'imperméabilisation de cette zone risque d'entraîner, dans le futur, une utilisation de cette zone de recul en zone de stationnement et crée un précédent dans le quartier.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Coordinateur.